

LE 22 MARS 2020

LÂCHE
TES



...ET VIENS FAIRE
LE **CRAPAHUT**
des Bédouins

4 ÉPREUVES AU CHOIX

Trail Solo : 21 km > 1100 D+

Trail Duo : 21 km > 1100 D+
(les 2 coureurs courent ensemble)

Trail Solo : 12 km > 675 D+

Marche : 6,5 km > 360 D+

ATTENTION, NOUVEAU LIEU DE DÉPART

SALLE POLYVALENTE
RUE PAUL GAUGUIN, 38420 LE VERSOUD
8H30 POUR LA MARCHÉ
8H45 POUR LES TRAILS

UN VERRE
DE VIN CHAUD
OFFERT



Plus d'infos : gresicourant.fr ou crapahut.bedouins@gmail.com ou 06 76 38 52 97

BULLETIN D'INSCRIPTION

CRAPAHUT

LE 22 MARS 2020 des Bédouins

☐ **TRAIL (SOLO) 21 KM** (1100 D+)
(ouvert aux personnes nées avant 2001)
= 20 € (+2 € le jour J)

☐ **TRAIL (DUO) 21 KM** (1100 D+)
Les 2 coureurs partent et arrivent ensemble.
(ouvert aux personnes nées avant 2001)
= 40 € (+4 € le jour J)

☐ **TRAIL (SOLO) 12 KM** (675 D+)
(ouvert aux personnes nées avant 2003)
= 13 € (+2 € le jour J)

☐ **MARCHE 6,5 KM** (360 D+)
(Ouvert à tous)
= 6 € (+2 € le jour J)

Trails solo, marche ou Duo 21 km

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CP : VILLE :

DATE DE NAISSANCE : / /

SEXE : F ☐ H ☐

TÉL :

MAIL :

• N° de licence FFA ou pass running

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CP : VILLE :

DATE DE NAISSANCE : / /

SEXE : F ☐ H ☐

TÉL :

MAIL :

• N° de licence FFA ou pass running

- Licence FFTRI, FFCO ou FFPM (fournir une copie)
- Licence FSGT, FSCF ou UFOLEP mention athlétisme ou course à pied obligatoire (présentation de la licence originale)
- Certificat Médical portant la mention de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la course à pied EN COMPÉTITION datant DE MOINS D'UN AN À LA DATE DE LA COURSE ou sa photocopie.

Loi Informatique et Libertés : Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 11 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Libertés », chaque organisateur de course Hors-Stade s'engage à informer les participants à leur compétition que les résultats pourront être publiés sur le site Internet de l'épreuve et sur celui de la Fédération Française d'Athlétisme. Si des participants souhaitent s'opposer à la publication de leur résultat, ils doivent expressément en informer l'organisateur et le cas échéant la FFA à l'adresse électronique suivante : cil@athle.fr

Bulletin à retourner à l'adresse ci-dessous :

David Sanchez
39 Les Tonnelles
38420 Le Versoud

OU



OU

Inscription
sur place le jour
de la course
(+2 €)

